

Swiss Confederation

Conseil de sécurité

Briefing Résolution 2334

New York, le 22 mars 2023

Déclaration lue par Adrian Hauri Représentant Permanent Adjoint

Monsieur le Président,

La Suisse reste très préoccupée par le niveau élevé de violence et la détérioration de la situation sécuritaire au Proche-Orient. Le nombre de victimes civiles des deux côtés ne cesse d'augmenter.

Il y a un mois, ce Conseil a adopté une Déclaration présidentielle appelant les parties à créer les conditions nécessaires à la paix. Cet appel a été réitéré le 19 mars à Sharm el-Sheikh. La Suisse salue les efforts pour une désescalade et appelle urgemment les dirigeants de toutes les parties à s'engager de manière déterminée en ce sens.

Les déclarations du ministre des Finances israélien qui nient l'existence du peuple palestinien sont inacceptables. Nous appelons Israël à respecter les accords précédemment conclus en vue d'une solution à deux Etats, ainsi que le traité de paix de 1994 avec la Jordanie, comme il vient de s'y engager. Les provocations et appels à la haine par toutes les parties doivent cesser immédiatement.

Protéger la population civile est prioritaire. La Suisse s'inquiète des opérations par les forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie qui ont fréquemment pour conséquence un nombre élevé de victimes palestiniennes. Nous condamnons les actes de violence contre les civils palestiniens commis par des colons, notamment à Huwwara. Nous condamnons également les actes de violence commis par des Palestiniens à l'encontre de civils Israéliens, tels qu'à Tel Aviv le 9 mars. La violence doit être condamnée sans équivoque par les dirigeants israéliens et palestiniens.

Aussi, déjà 16 enfants ont été tués depuis le début de l'année. Les enfants ne devraient jamais être la cible de violences ou mis en danger.

Nous rappelons que les allégations d'usage disproportionné de la force de même que les actes de violence par toutes les parties doivent faire l'objet d'enquêtes et ne pas rester impunis. Nous exhortons les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

La Suisse note avec inquiétude le transfert de gouvernance des affaires civiles des colons en territoire occupé. Conformément au droit international humanitaire, Israël doit s'abstenir de prendre des mesures qui introduiraient des changements permanents en particulier démographiques et administratifs dans le territoire occupé. La Suisse déplore la révocation de plusieurs clauses de la loi sur le désengagement. Cela contredit les engagements pris à Sharm el-Sheikh. Les colonies sont illégales et constituent un obstacle majeur à une paix basée sur une solution à deux Etats, comme le note aussi la résolution 2334. Dans ce sens, la Suisse est préoccupée par les développements à Khan al-Ahmar, Masafer Yatta et Jérusalem-Est. Ces derniers sont de nature à encore attiser les tensions actuelles.

Nous appelons au rétablissement de l'unité politique palestinienne. En effet, l'affaiblissement continu de l'Autorité palestinienne et la perte de légitimité de ses institutions sont des entraves à la paix. Dans ce contexte, nous observons avec inquiétude la mobilisation croissante de groupes armés.

Monsieur le Président,

En ce début de fêtes religieuses, la Suisse appelle à la retenue afin que chacun puisse célébrer en paix. Nous exhortons les autorités compétentes à minimiser le risque de tensions autour des lieux saints et à garantir le respect du statu quo sur le Haram al-Sharif/Mont du Temple, notamment en prévenant toute action qui violerait la sainteté de ces sites. Nous prenons également note de l'annonce par Israël d'assouplir les mesures de restriction de mouvement en vue du Ramadan. Nous appelons à leur mise en œuvre effective et durable.

La Suisse encourage les parties à poursuivre la voie du dialogue et la reprise de réels pourparlers de paix, traitant des causes profondes du conflit. Nous nous tenons à leur disposition.

Je vous remercie.

Mr. President,

Switzerland remains very concerned about the high level of violence and the deteriorating security situation in the Middle East. The number of civilian casualties on both sides continues to rise.

A month ago, this Council adopted a Presidential Statement calling on the parties to create the conditions for peace. This call was reiterated on 19 March in Sharm el-Sheikh. Switzerland welcomes the efforts to de-escalate and urgently calls on the leaders of all parties to put their commitments to this end into practice.

The statements of the Israeli Finance Minister denying the existence of the Palestinian people are unacceptable. We call on Israel to respect previous agreements towards a two-state solution, as well as the 1994 peace treaty with Jordan, as it has just committed to do. Provocations and calls for hatred by all parties must stop immediately.

Protecting the civilian population is the priority. Switzerland is concerned about operations by Israeli security forces in the West Bank which frequently result in a high number of Palestinian victims. We condemn the acts of violence against Palestinian civilians committed by settlers, in particular in Huwwara. We also condemn acts of violence by Palestinians against Israeli civilians, such as in Tel Aviv on 9 March. Violence must be unequivocally condemned by Israeli and Palestinian leaders.

Also, already 16 children have been killed since the beginning of the year. Children should never be the target of violence or put at risk.

We reiterate that allegations of disproportionate use of force as well as acts of violence by all parties must be investigated and not go unpunished. We urge the parties to respect their obligations under international humanitarian and human rights law.

Switzerland notes with concern the transfer of governance of settlers' civil affairs in the occupied territory. In accordance with international humanitarian law, Israel must refrain from taking measures that would introduce permanent changes, in particular demographic and administrative changes in the occupied territory. Switzerland deplores the revocation of several clauses of the Disengagement Act. This contradicts the commitments made in Sharm el-Sheikh. The settlements are illegal and constitute a major obstacle to peace based on a two-state solution, as Resolution 2334 also notes. In this sense, Switzerland is concerned about

the developments in Khan al-Ahmar, Masafer Yatta and East Jerusalem. These are likely to further inflame the current tensions.

We call for the restoration of Palestinian political unity. Indeed, the continued weakening of the Palestinian Authority and the loss of legitimacy of its institutions are impediments to peace. In this context, we note with concern the increasing mobilisation of armed groups.

Mr. President,

At the beginning of the religious holidays, Switzerland calls for restraint so that everyone can celebrate in peace. We urge the relevant authorities to minimize the risk of tensions around the holy sites and to ensure respect for the status quo on the Haram al-Sharif/Temple Mount, including by preventing any action that would violate the sanctity of these sites. We also note Israel's announcement to ease movement restrictions in preparation for Ramadan. We call for their effective and sustainable implementation.

Switzerland encourages the parties to pursue the path of dialogue and the resumption of real peace talks, addressing the root causes of the conflict. We remain at their disposal.

Thank you.